REPUBLIQUE DU TCHAD
****
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****
PRIMATURE
****
MINISTERE DES POSTES ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
****

UNITE - TRAVAIL - PROGRES
****
وحدة – عمل – تقدم

جمهوريـــة تشـــاد
****
رئاســـة الجمهورية
****
رئاســـــة الوزراء
****
وزارة البريد وتقنيات المعلومات والاتصالات الحديثة
****

VISA : SGG

DECRET N° 393 /PR/PM/MPNTIC/2016

Portant nomination à des postes des responsabilités au Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information de la Communication.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N°204/PR/2016 du 13 février 2016, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°216/PR/PM/2016 du 16 février 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°345/PR/PM/2016 du 04 mai 2016, portant nomination d'un membre du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°1190/PR/PM/2015 du 18 septembre 2015, portant Structure Général du Gouvernement et Attributions de ses membres et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret N°779/PR/PM/MPNTI/2013 du 19 août 2013, portant Organigramme du Ministère des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information ;
- Vu le Décret N°1606/PR/PM/MPNTIC/2014 du 16 décembre 2014, portant Organisation et Fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) ;

Sur proposition du Ministre des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

DECRETE

Article 1er : Monsieur **MAHAMAT ZENE BADA** est nommé Président du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes

(ARCEP) en remplacement de Monsieur **EMMANUEL NADINGAR**, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : le Ministre des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication est chargé de l'application du présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

N'djaména, le 14 JUIN 2016

Par le Président de la République
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

IDRISS DEBY ITNO

PAHIMI PADACKET ALBERT

Le Ministre des Postes et des Nouvelles Technologies
de l'Information et de la Communication

MAHAMAT LOUANI GOADI